

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/11/2014

Réception par le Prefet : 18/11/2014

Publication : 21/11/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-10-6-2

Séance du vendredi 14 novembre 2014

CONVENTION MASSIF VOSGIEN C244 DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/V-6c/16 du 29 juin 2007, relatif aux modalités d'intervention du Département, dans le cadre de la Convention Massif Vosgien 2007-2013,
- VU la délibération n° CG-2014-2-6-2 du 14 mars 2014 relatif au budget primitif 2014 – agriculture,
- VU la délibération n° CP-2010-14-6-4 du 26 novembre 2010 relative à la Convention Massif Vosgien 2007-2013 (C244 – Développement Rural)
- VU la délibération n° CP-2012-2-6-6 du 17 février 2012 relative à la Convention Massif Vosgien 2007-2013 (C244 – Développement Rural)
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'accorder un total de subvention de 5 493,43 €, aux deux exploitants agricoles suivants, au titre de l'action « création ou amélioration des locaux de transformation et de vente à la ferme ».

- M. David KIEFFER à LAUTENBACH-ZELL : 4 121,38 €

Cette subvention sera prélevée sur le programme C244 Chapitre 204 Fonction 74 Nature 20422.

- CUMA du VAL D'ARGENT à SAINTE-MARIE-AUX-MINES : 1 372,05 €

Cette subvention sera prélevée sur le programme C244 Chapitre 204
Fonction 74 Nature 20421.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
14 NOVEMBRE 2014**Développement rural (Inv)**
PROGRAMME 2014

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04143	CUMA DU VAL D'ARGENT à Sainte-Marie-Aux-Mines Acquisition d'un caisson réfrigéré à monter sur un véhicule Montant du projet : 9 147,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 3 201,45 €	9 147,00	15 %	1 372,05
DRU04137	KIEFFER DAVID - ESCARGOTS DU FLORIVAL à Lautenbach-Zell Création d'un local de transformation d'escargots - Montant du projet : 27 475,87 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 981,13 € UNION EUROPEENNE : 8 009,22 €	27 475,87	15 %	4 121,38

Total	5 493,43
-------	----------